

R044/2024/

OBJECTIF :

Rédiger, finaliser et faire vivre son DUERP pour travailler en sécurité et prévenir les risques

PUBLIC : Employeurs et salariés agricoles **PRÉ-REQUIS :** Disposer d'un ordinateur et savoir saisir des données simples

MODALITÉS PÉDAGOGIQUE : en présentiel **MODALITÉS D'ÉVALUATION :** Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Evaluation de la formation par les précédents stagiaires : 9/10

Modalités

6 novembre (5 heures) 9h30-12h30 et 13h30-15h30

13 novembre (3 heures) 9h30-12h30

& 20 novembre 2024 (3 heures) 9h30-12h30, soit 11 heures

A OBERNAI

4 décembre (5 heures) 9h30-12h30 et 13h30-15h30

11 décembre (3 heures) 9h30-12h30

& 18 décembre 2024 (3 heures) 9h30-12h30, soit 11 heures

A HAGUENAU

Repas à la charge du participant

Intervenants :

Service prévention de la CAAA67
Service juridique de la FDSEA67

Participation des stagiaires (nets de taxes) :

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **63 €**
(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Salarié d'une entreprise affiliée Ocapiat **236 €**
(possible prise en charge de 45 % avec Boost Compétences)

Autre salarié/particulier : **314 €**

« Repartez avec votre DUERP pour travailler en sécurité et se mettre en conformité avec la conditionnalité sociale de la nouvelle PAC 2023-2027 »

Contenu :

- * Identification des principaux éléments à intégrer dans le DUERP : activités, risques, mesures de prévention et plan d'actions
- * Obligations des employeurs et des salariés
- * Conséquences et carences liées à la PAC 2023
- * Rédaction individuelle de son DUERP avec l'un des outils proposés
- * Finalisation de son DUERP et exemples pour le faire vivre

Méthodes pédagogiques : Méthode participative et interrogative, études de cas, quizz, exercices en sous groupes et partage de pratiques. Apports théoriques et/ou illustrations complémentaires apportés la 3è matinée en fonction des besoins exprimés.

JE M'INSCRIS :

Responsable de stage :
Amandine BOMBENGER, tél. 06 12 72 13 10
amandine.bombenger@alsace.chambagri.fr

Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires
Référénts handicap : Claire Wir (03 89 20 97 00) et Isabelle Leitz



Formation cofinancée par :



Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>